

# ROUKAYA

actualisé février 2017

<b>DEPENSES 1</b> lecture obligatoire	Le voyage jusqu'à Niamey coûte cher. Votre mère mobilise la famille afin de payer le bus. <b><i>Vous passez un tour</i></b>
<b>DEPENSES 2</b> idem dépenses 1	Vous devez engager des frais supplémentaires pour votre demande de visa. <b><i>Vous passez un tour</i></b>
<b>VISA</b>	Après 6 mois d'attente, vous obtenez un visa pour vous rendre en France avec votre mère et votre petit frère. <b><i>Vous prenez le chemin le plus court.</i></b> 99€/pers
<b>FRONTIERE</b> stop obligatoire	Passage en règle de la frontière. <b><i>Vous continuez</i></b>
<b>CONTRÔLE</b>	Vous êtes en règle. <b><i>Vous rejouez</i></b>
<b>PREFECTURE</b>	Votre mère obtient un titre de séjour « Vie privée et familiale » valable 1 an. Cela lui coûte 547€. : (conjoint : 269 € + 139 € par enfant)
<b>DEMARCHES SOCIALES</b>	<u>Ecole</u> : Vous et votre petit frère intégrez une UPE2A Unité Pédagogique pour Elèves Allphones Arrivants <u>Logement</u> : Vos parents entreprennent une demande de logement social auprès de l'OPAC <u>CAI</u> : vos parents suivent une formation civique dans le cadre du Contrat d'Accueil et d'Intégration des Familles
<b>CONTRÔLE</b>	Vous êtes en règle. <b><i>Vous rejouez</i></b>
<b>CONTRÔLE</b>	Vous êtes en règle. <b><i>Vous rejouez</i></b>
<b>PREFECTURE</b>	Votre père est en France depuis plus de 3 ans. Il fait une demande auprès de la Préfecture et obtient sa carte de résident de 10 ans.
<b>CONTRÔLE</b>	Vous êtes en règle. <b><i>Vous rejouez</i></b>

## ENAIATOLLAH actualisé février 2017

<b>DEPENSES 1</b> lecture obligatoire	Le premier passeur demande 3000€ pour vous faire traverser l'Iran. Le voyage coûtera environ 12000€. Toute votre famille se réunit et se cotise. <b>Vous passez un tour</b>
<b>DEPENSES 2</b> idem dépenses 1	Le premier passeur était un escroc, il a disparu avec les 3000€ d'avance que vous lui aviez versé. Vous devez trouver un autre passeur et l'argent pour le payer. <b>Vous passez un tour.</b>
<b>VISA</b>	Vous fuyez votre pays donc vous ne demandez pas de visa. Vous vous arrêtez quand même sur la case préfecture. <b>Vous prenez le chemin le plus long</b>
<b>DEPENSES</b> (parcours long)	Vous êtes en Iran, vous devez payer un nouveau passeur qui vous permettra d'entrer en Turquie. <b>Vous passez un tour.</b>
<b>FRONTIERE</b> stop obligatoire	Vous êtes caché dans le double fond de la caisse d'un camion. <b>Vous lancez le dé :</b> 1, 2 : Le chauffeur passe la frontière sans se faire contrôler. <b>Vous rejouez</b> 3, 4, 5, 6 : La douane fouille le camion et vous trouve. Vous êtes mineur donc vous ne pouvez pas être placé en Centre de Rétention Administrative. Vous êtes confié à l'Aide Sociale à l'Enfance et placé en foyer d'accueil d'urgence. <b>Vous avancez jusqu'à la case « Préfecture »</b>
<b>CONTRÔLE</b>	Vous êtes mineur donc vous ne pouvez pas être placé en Centre de Rétention Administrative. Vous êtes confié à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et placé en foyer d'accueil d'urgence. <b>Vous rejouez</b>
<b>PREFECTURE</b> stop obligatoire	Vous déposez une demande d'asile auprès de l'OFPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides)
<b>DEMARCHES SOCIALES</b> stop obligatoire	Le CIO vous inscrit dans une UPE2A Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants. Vous apprenez à parler, à écrire et à lire le français. C'est très difficile pour vous parce que, même dans votre langue, vous n'avez jamais appris à écrire et très peu à lire.
<b>CONTRÔLE</b>	Vous êtes mineur en demande d'asile, vous êtes autorisé à séjourner en France. <b>Vous rejouez</b>
<b>CONTRÔLE</b>	Vous êtes mineur en demande d'asile, vous êtes autorisé à séjourner en France. <b>Vous rejouez</b>
<b>PREFECTURE</b>	L'OFPRA a refusé votre demande d'asile. Très affecté, vous faites un recours auprès de la CNDA et, après plusieurs mois d'attentes vous obtenez enfin le statut de réfugié ! La procédure aura duré 2 ans et demi. Aujourd'hui, vous êtes majeur. Vous êtes maintenant sous la protection de la France et vous allez avoir une carte de réfugié valable 10 ans.
<b>CONTRÔLE</b>	Vous êtes en règle. <b>Vous continuez</b>

## ALPHONSE actualisé février 2017

<b>DEPENSES 1</b> lecture obligatoire	Vous ne pouvez pas demander un visa pour sortir de votre pays car vous vous êtes enfui de la prison. Vous devez donc trouver un autre moyen. Vous vous cachez chez votre oncle à Brazzaville en attendant. Il connaît quelqu'un qui peut vous aider. Vous devez lui donner 4200 dollars pour le passeport et le visa. <b>Vous passez un tour</b>
<b>DEPENSES 2</b> idem dépenses 1	Vous avez enfin réussi à réunir la somme demandée. Votre oncle connaît quelqu'un qui peut vous aider à obtenir un faux passeport mais vous devez d'attendre 7 semaines. <b>Vous passez un tour</b>
<b>VISA</b>	Vous ne pouvez pas demander un visa pour sortir de votre pays car vous vous êtes enfui de la prison. Grâce à l'argent donné, le passeur vous délivre un faux passeport avec un visa court séjour pour aller en France. Cela vous coûte 4200 dollars. Vous prenez l'avion le lendemain soir. <b>Vous prenez le chemin le plus court</b>
<b>FRONTIERE</b> stop obligatoire	Les risques de vous faire arrêter sont grands. Mais, à votre grand soulagement, vous réussissez à passer les contrôles d'identité à l'aéroport en France sans encombre. Le passeur vous retire aussitôt votre faux passeport et disparaît.
<b>CONTRÔLE</b>	Le passeur vous a retiré le faux passeport et a disparu. Vous n'avez plus de papiers. Vous êtes arrêté et conduit au Centre de Rétention Administrative. Vous y faites votre demande d'asile. <b>Passez 1 tour</b> (Quand il sort du CRA, il retourne sur la case Préfecture. Pour nous, c'est Grenoble)
<b>PREFECTURE</b> stop obligatoire	Vous déposez une demande d'asile auprès de l'OFPPRA (office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides). Vous avez de la chance, votre pays ne relève pas de la liste des Pays d'Origine Sûrs (POS) et vous obtenez une attestation de demande d'Asile d'1 mois (renouvelable jusqu'à la fin de la procédure. – par 9 mois) Attention, cette attestation ne vous autorise pas à travailler.
<b>DEMARCHES SOCIALES</b> stop obligatoire	On vous a conseillé d'aller voir une association d'aide aux demandeurs d'asile pour vous accompagner dans vos démarches. Vous n'avez pas de logement. L'association appelle le 115 pour voir s'il reste une place en hébergement d'urgence. La réponse est dure à encaisser : il n'y a pas de place, vous devez dormir dehors. En parallèle, l'association vous inscrit dans la liste d'attente des CADA (Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile). Dès qu'il y aura une place, elle vous préviendra. En attendant, vous percevez l'Aide pour Demandeurs d'Asile (ADA), une allocation de 11 € par jour (6,80 + 4,20 si pas d'hébergement en CADA).
<b>CONTRÔLE 1</b>	Vous êtes en demande d'asile, vous montrez votre récépissé de dépôt. Vous êtes en règle. <b>Vous rejouez</b>
<b>CONTRÔLE 2</b>	Idem contrôle 1
<b>PREFECTURE</b> stop obligatoire	Au bout de 2 années de procédure, votre demande d'asile est rejetée « fautes d'éléments convaincants ». Vous déposez un appel à la CNDA. Malheureusement après encore quelques mois d'attentes vous êtes débouté, vous recevez une Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF). Vous avez 15 jours pour quitter la France.
<b>CONTRÔLE 3</b>	Vous êtes en situation irrégulière sur le territoire français. Vous êtes arrêté et conduit au Centre de Rétention Administrative <b>Vous passez 1 tour</b> Au tour suivant, vous lancez le dé : -Si 1,2, vous sortez libre du CRA mais vous vous restez sans-papiers -Si 3, 4, 5 ou 6, vous n'êtes pas autorisé à séjourner sur le territoire français et vous êtes expulsé

<b>DEPENSES 1</b> lecture obligatoire	Le trajet jusqu'à l'ambassade et la demande de visa coûtent cher. Il vous faut du temps pour trouver l'argent. <b>Vous passez un tour</b>
<b>DEPENSES 2</b> idem dépenses 1	Il vous faut trouver de l'argent 99€ (visa) + 260 € (carte séjour salarié) = 359 € pour les premières démarches administratives que vous aurez à faire une fois en France. <b>Vous passez un tour.</b>
<b>VISA</b>	L'employeur en France a fait les démarches. Vous recevez un visa long séjour valant titre de séjour qui vous dispensera de vous rendre en Préfecture à votre arrivée. Sur votre visa, il est écrit: -soit "travailleur saisonnier " si contrat inférieur à 1 an (frais de carte de séjour : 19 € ) -soit "salarié" si contrat supérieur ou égal à 1 an (frais de carte de séjour : 269 €)
<b>FRONTIERE</b> stop obligatoire	Passage en règle de la frontière. <b>Vous continuez</b>
<b>CONTRÔLE 1</b>	Vous êtes en règle. <b>Vous rejouez</b>
<b>PREFECTURE</b> stop obligatoire	Vous êtes dispensé de vous rendre en Préfecture. Mais vous devez par contre vous acquitter des taxes correspondant à votre titre de séjour auprès de l'OFII (Office Français d'Immigration et d'Intégration) qui s'élèvent à 359 €. (après l'arrêt il finit les points du dé)
<b>DEMARCHES SOCIALES</b>	Vous avez été convoqué à l'Office Français d'Immigration et d'Intégration (OFII) où vous avez signé un Contrat d'Accueil et d'Intégration : vous allez prendre des cours de français et bénéficier d'une formation civique.
<b>CONTRÔLE 2</b>	Vous êtes en règle. <b>Vous rejouez</b>
<b>CONTRÔLE 3</b>	<i>idem contrôles 1 et 2</i>
<b>PREFECTURE</b> si arrêt à la case aléa	A la fin de votre contrat, vous demandez le renouvellement de votre carte de séjour. Vous payez 269 (250+19) - <b>Si aléa négatif</b> , vous avez un refus de renouvellement faute d'un nouveau contrat de travail. Vous recevez une Obligation de Quitter le territoire Français (OQTF), vous avez 1 mois pour quitter la France. - <b>Sinon</b> , vous obtenez le renouvellement de votre carte de séjour "salarié"
<b>CONTRÔLE 4</b>	- <b>Si aléa négatif</b> , vous n'avez plus d'autorisation de séjour, vous êtes placé en Centre de Rétention Administrative. <b>Vous passez un tour.</b> Au tour suivant, vous lancez le dé à partir de la case Préfecture la plus proche : Si 1, 2 : vous sortez libre du CRA mais sans-papiers Si 3, 4, 5, 6 : vous êtes expulsé. -Sinon, vous êtes en règle. <b>Vous rejouez.</b>

## VLADU

<b>DEPENSES 1</b> lecture obligatoire	Vous enchaînez les petits boulots précaires afin d'acheter une voiture. <b><i>Vous passez un tour</i></b>
<b>DEPENSES 2</b> idem dépenses 1	Durant le voyage, votre enfant tombe malade, vous devez acheter des médicaments. <b><i>Vous passez un tour</i></b>
<b>VISA</b>	La Roumanie fait partie de l'Union Européenne, vous passez la frontière sans avoir besoin d'un visa. <b><i>Vous prenez le chemin le plus court.</i></b>
<b>FRONTIERE</b> stop obligatoire	Passage en règle de la frontière. <b><i>Vous continuez</i></b>
<b>CONTRÔLE 1</b>	Vous êtes en règle. <b><i>Vous rejouez</i></b>
<b>PREFECTURE</b> stop obligatoire	Au bout de trois mois sur le territoire, vous devez prouver votre capacité à subvenir à vos besoins (exemple justifier d'un emploi). Malheureusement vous ne présentez pas de promesse d'embauche. Vous décidez de rester en France, malgré les risques. (Après l'arrêt sur la case, finit les points du dé.)
<b>CONTRÔLE 2</b>	Vous êtes en situation irrégulière sur le territoire. Vous et votre famille êtes arrêtés, placés en Centre de Rétention Administrative et faites l'objet d'une Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF). <b><i>Vous passez un tour</i></b> Au tour suivant, vous lancez le dé : -Si 1 ou 2 : vous acceptez une Aide au Retour Volontaire (vous recevez 50€ par adulte et 50 € pour votre enfant plus frais de transport pris en charge) ce qui signifie que vous êtes enregistrés sur les fichiers OSCAR (vous pouvez revenir en France mais ne pourrez plus bénéficier de cette aide). Vous recevez également une aide à la réinstallation économique en Roumanie via l'OFII. -Si 3 ou 4 : vous sortez libres du CRA mais vous restez sans papiers. (repart de la case Contrôle où il a été arrêté) - Si 5 ou 6 : vous n'êtes pas autorisés à séjourner sur le territoire français et vous êtes expulsés. <b><i>Retour à la case « DEPART »</i></b>
<b>DEMARCHES SOCIALES</b>	<u>Santé</u> : vous sollicitez l'Aide Médicale d'Etat (AME) sur justificatif de domicile et d'identité auprès de la CPAM. <u>Logement</u> : Une collectivité aménage un terrain conventionné pour 10 familles. Vous postulez et selon votre « degré d'intégration » <b><i>Vous lancez le dé :</i></b> Si 1 ou 2 vous êtes retenus ! Si 3, 4, 5, 6 : Vous n'avez pas été sélectionnés pour ce terrain conventionné.
<b>CONTRÔLE 3</b>	<i>Idem contrôle 2</i>
<b>CONTRÔLE 4</b>	idem
<b>PREFECTURE</b>	<u>Si aléa positif</u> : Vous avez trouvé un emploi. Vous obtenez une carte de séjour valable le temps de votre contrat. <u>Si aléa négatif</u> : Vous ne présentez pas de promesse d'embauche. Vous décidez de rester en France, malgré les risques.
<b>CONTRÔLE 5</b>	Idem